

LE PROPHETE DE LA MISERICORDE

Ecrit par

LE NOBLE SHEIKH :

DR ADEL IBN ALI ACHADDI

Traduit par

SOFIAN ABOU ABDILLAH

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !

1^{ère} édition, 2015/1435

© Tous droits de reproduction réservés, sauf pour distribution gratuite sans rien modifier du texte. La mention de la source n'est pas une condition. Les opinions du livre sont celles de leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles du site ou du traducteur.

Pour toutes questions, suggestions ou erreurs, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Office de prêche de Rabwah

P.O Box 29465 - Riyadh 11457

Kingdom of Saudi Arabia

Tel : +966 (0)11 - 4916065 - 4454900

Fax : +966 (0)11 - 4970126

e-mail : fr@islamhouse.com

IslamHouse.com



AU NOM D'ALLAH, LE TOUT MISERICORDIEUX, LE TRES MISERICORDIEUX

SA MISERICORDE ENVERS SES ENNEMIS

Le prophète (ﷺ) était assurément une miséricorde pour l'humanité entière, comme l'a décrit Allah, dans Sa parole : ﴿ **Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers**¹ ﴾

Le prophète (ﷺ) a dit : « *Je n'ai été envoyé qu'en miséricorde*² ».

Ainsi, sa miséricorde était universelle, elle englobait le croyant et le mécréant. Observez donc At-Tufayl Ibn 'Amr Ad-Dawsî (رضي الله عنه), qui vint au prophète (ﷺ) alors lorsqu'il désespérait de la guidée de sa tribu les Daws, et lui dit :

- « *Ô messenger d'Allah ! Les Daws ont désobéi et renié ! Invoque Allah contre eux !* ».

Le messenger fit alors face à la Qibla, leva ses deux mains en l'air. C'est alors que tout le monde fut convaincu de la ruine des Daws, du fait de l'invocation du messenger d'Allah (ﷺ) contre eux. Mais [lorsqu'il leva ses mains,] le prophète de la miséricorde dit : « *Mon Seigneur ! Guide les Daws et fais-les venir à moi !* ». Il demanda pour eux la guidée et la droiture au lieu d'invoquer contre eux le châtement et l'extermination. En effet, il ne souhaitait aux hommes que le bien et n'espérait pour eux que la réussite et le succès.

Lorsque le prophète (ﷺ) se rendit à Tâïf³ pour y appeler ses tribus à l'Islam, il fut accueilli par le désaveu, la dérision et les moqueries. Leurs membres

¹ S. 21, v. 107.

² Rapporté par Muslim.

³ La ville de Tâïf se trouve à environ 80 km à l'est de La Mecque. Il s'y rendit en l'an 10 de l'hégire, accompagné de son disciple Zayd Ibn Al-Hârithah.

excitaient leurs vauriens [contre le prophète (ﷺ)] jusqu'à ce qu'ils l'inondent de pierres, au point que le sang coule de ses pieds.

Ā'ishah (رضي الله عنها) nous rapporte ce qui s'est produit suite à cet incident : « Je dis un jour au messenger d'Allah (ﷺ) : «

- *As-tu vécu un jour qui t'était plus difficile que le jour d'Uhud ?* »

- Il dit : « *J'ai rencontré de la part de ton peuple – et ce fut la chose la plus insupportable que j'ai pu endurer de leur part – le jour d'Al-^cAqabah (quelque chose d'éprouvant). Lorsque je me présentai à Ibn ^cAbd Yâlayl Ibn ^cAbd Kilab, et qu'il ne répondit pas à ce que je voulais, je m'éloignai ensuite alors, le visage plein de chagrin, [sans me rendre compte d'où j'allais] et je ne repris toute ma lucidité qu'une fois arrivé au mont Tha^câlib. Je levai la tête et voici qu'un nuage m'avait soudainement recouvert, je regardai et voilà que c'était Jibrîl. Il m'appela et me dit :*

- « *Certes Allah – qu'Il soit exalté et glorifié – a entendu ce que t'a dit ton peuple et la façon avec laquelle ils t'ont expulsé, et Il t'a envoyé l'Ange des montagnes, pour que tu lui ordonne de faire ce que tu souhaites qu'il leur fasse* ».

Il poursuit : « *L'ange des montagnes m'appela et me dit :*

- « *Ô Muḥammad ! Certes Allah a entendu ce que ton peuple t'a dit et la façon avec laquelle ils t'ont expulsé. Je suis l'Ange des montagnes, et Allah m'a envoyé à toi pour que tu m'ordonnes ce que tu souhaites. Je ferai ce que tu exiges. Si tu le veux, je renverserai les deux montagnes sur eux* ».

- Le messenger d'Allah (ﷺ) répondit : « *Je souhaite plutôt que sorte de leur descendance [une génération qui] adorera Allah, unique, sans associé et qui ne Lui associera rien¹* ».

Voici donc la miséricorde prophétique, celle-ci même qui fit oublier au prophète (ﷺ) ses blessures dont le sang coulait encore, son cœur déchiré et sa poitrine affligée. Il n'avait pas d'autre idée en tête que de faire parvenir le bien à ces hommes, les sortir des ténèbres vers la lumière, et qu'ils se guident vers le chemin de droiture.

Ensuite, lorsque le prophète (ﷺ) conquiert La Mecque, et qu'il y entra accompagné de dix mille compagnons armés, et qu'Allah lui donna la mainmise sur les cous de ceux qui lui avaient empoisonné la vie, l'avaient chassé, s'étaient accordés sur sa mise à mort, l'avaient expulsé de sa ville, et avaient tué ses compagnons et leur avaient fait subir les pires épreuves dans

¹ Hadith unanimement reconnu.

leur foi ; et que, alors que venait d'être décrétée cette victoire grandiose, l'un des compagnons lui dit :

- « *Aujourd'hui sera un bain de sang !* ».

- Le prophète (ﷺ) lui dit : « *Au contraire, c'est un jour de pardon et de miséricorde* ».

Puis, il (ﷺ) s'en alla vers ces défaits, alors que leurs vues étaient figées, leurs cœurs apeurés et leurs gorges asséchées ; et qu'ils attendaient de voir ce que ce chef revanchard allait bien faire d'eux, alors qu'ils sont ceux qui avaient l'habitude de se venger sans aucune indulgence, et d'humilier les défaits [et même les morts] du camp adverse comme ils ont pu le faire lors de Uhud...Il (ﷺ) leur dit alors :

- « *Ô peuple de Quraysh ! Que pensez-vous que je vais faire de vous ?* »

- « *Le bien. Noble que tu es, et fils de notre noble frère* » dirent-ils.

- Le prophète (ﷺ) dit : « *Partez ! Vous êtes libres !* » Ils s'en allèrent comme s'ils avaient été ressuscités de leurs tombes.

Ainsi fut le pardon total, celui qui résultait de la miséricorde qui siégeait dans le cœur du prophète (ﷺ), celui qui était vaste au point d'englober ceux qui, parmi ses ennemis, lui avaient fait le plus de mal. Et sans cette miséricorde, il n'aurait jamais pu pardonner. Ainsi, le messager (ﷺ) dit vrai lorsqu'il dit : « *Je ne suis qu'une miséricorde offerte en cadeau¹* ».



¹ Rapporté par Al-Hâkim.

AU NOM D'ALLAH, LE TOUT MISERICORDIEUX, LE TRES MISERICORDIEUX

SA MISERICORDE ENVERS LES ANIMAUX ET ETRES INANIMES

Nous avons évoqué précédemment le fait que la miséricorde prophétique était si vaste qu'elle pouvait inclure le mécréant, en plus du croyant monothéiste. Nous allons voir maintenant que la miséricorde du prophète (ﷺ) a outrepassé les limites de l'espèce humaine pour atteindre la faune, la flore et même les êtres inanimés.

Le prophète (ﷺ) a dit par exemple : « *Un homme empruntait son chemin lorsqu'il ressentit une soif intense. Il trouva un puits et y fit halte pour s'abreuver. Lorsqu'il s'éloigna, il vit un chien haletant, qui se nourrissait de terre humide à cause de sa soif. Il se dit alors : « Certes, ce chien subit la même soif que la mienne ». Il descendit [à nouveau] dans le puits et remplit sa khuff¹ d'eau, puis la serra entre ses dents, remonta du puits et abreuva le chien. Allah lui fut Reconnaissant [pour cet œuvre] et le pardonna ».*

- [Ayant entendu cela,] les compagnons dirent : « Ô messager d'Allah ! Serions-nous récompensés pour ces bêtes ? »

- Il (ﷺ) répondit : « [Oui], il y a une récompense pour tout animal vivant² ».

Ainsi, par ce fondement général : « *Il y a une récompense pour tout animal vivant* », le prophète (ﷺ) a précédé l'ensemble des associations et rassemblements qui militent pour le respect des droits des animaux et appellent à bien les traiter.

C'est bien de plusieurs centaines d'années qu'il les précédés lorsqu'il a dit à une autre occasion : « *Une femme a été châtiée à cause d'une chatte. Elle l'a enfermée jusqu'à ce qu'elle en meurt et entra en Enfer à cause de cela. Et*

¹ NdT : la *Khuff* est une sorte de bottine en cuir, que portaient et portent encore les Arabes.

² Hadith unanimement reconnu. Littéralement: « pour tout ce qui possède un foie muqueux », ce qui désigne les bêtes vivantes, car le corps et le foie des bêtes mortes s'assèche.

lorsqu'elle l'a enfermée, elle ne l'a pas même pas nourrie ni abreuvée, sans même la laisser se nourrir d'insecte¹ ».

Le prophète (ﷺ) voulait, par cela, enseigner à ses compagnons la douceur et la bienfaisance envers les animaux. Il leur a expliqué que de tuer des animaux sans autorisation, ou de provoquer leur mort pouvait suffire à entrer en Enfer – qu'Allah nous en protège ! Or, ceci n'existe toujours pas dans les lois contemporaines auxquelles se réfèrent les gens de notre époque.

En outre, le prophète a (ﷺ) fortement mis en garde contre le fait de tuer des animaux gratuitement. Il dit à ce propos : *« Aucun homme ne tue un oiseau, ou quelque chose de plus grand, manquant de respecter son droit, sans qu'Allah ne l'interroge dessus le jour du Jugement »*

- Ils dirent : *« Ô messager d'Allah ! Quel est son droit ?*

- » Il dit : *« Son droit est qu'il l'égorge pour la manger, et qu'il ne coupe pas sa tête [inutilement] pour la jeter² ».*

Par ailleurs, le prophète (ﷺ) a ordonné la bienfaisance lors du sacrifice des bêtes. Il dit à ce propos (ﷺ) : *« Allah a décrété la bienfaisance dans toute chose ! [Ainsi], lorsque vous tuez, faites-le de manière propre. Et lorsque vous sacrifiez, faites-le de manière propre. Et que l'un d'entre vous aiguisse sa lame, et qu'il repose sa bête³ ».*

Un des savants rapporte que certains occidentaux se sont convertis à l'Islam lorsqu'ils ont pris connaissance de l'éthique de l'Islam vis-à-vis du sacrifice ; ce qui indique, [une fois de plus,] la perfection de cette religion en tout point – et la louange est à Allah, et le bienfait vient de lui.

Aussi, le prophète (ﷺ) dit : *« Ne prenez pas une chose vivante comme jeu⁴ »,* c'est-à-dire : *« Ne prenez pas les animaux vivants comme cibles de vos flèches »,* car cela est en contradiction avec la miséricorde avec laquelle le croyant doit se parer.

Le prophète (ﷺ) réprimait l'injustice et la tyrannie envers les animaux, et accordait beaucoup d'importance à cela. Un jour, il entra dans le jardin d'un

¹ Hadith unanimement reconnu.

² Rapporté par An-Nasâ'î.

³ Rapporté par Muslim.

⁴ Hadith unanimement reconnu.

homme des *Ansars*¹ et vit un chameau. Lorsque celui-ci vit le prophète (ﷺ), il gémit et se mit à pleurer. Le prophète (ﷺ) vint à lui et se mit à caresser son museau, ce qui l'apaisa.

- Il (ﷺ) demanda : « *Qui est le propriétaire de ce chameau ?* »

- Un jeune homme parmi les *Ansars* vient et dit : « *C'est moi, Ô messager d'Allah* ».

- Il (ﷺ) dit alors : « *Ne vas-tu pas craindre Allah dans cette bête qu'Allah t'a octroyée ? Il vient de se plaindre à moi que tu le faisais souffrir de douleur et l'astreignait à des corvées interminables*² ».

Quant aux êtres inanimés, ils avaient également droit à leur part de miséricorde « Muḥammadienne ». Al-Bukhârî rapporte que lorsque le minbar³ du prophète (ﷺ) lui fut érigé, le palmier sur lequel il reposait se mit à geindre tel un enfant. Il descendit du haut du minbar et resserra le palmier contre lui. C'est alors que ses cris devinrent comme ceux de l'enfant que l'on console. Il (ﷺ) dit alors : « *Il a pleuré à cause des rappels qu'il a entendu* ».

Al Hasan, lorsqu'il rapportait ce récit, pleurait et disait : « Ô peuple musulman ! Même le bois pleure devant le messager d'Allah (ﷺ) par désir ardent de le voir ! Vous êtes encore plus dignes de souhaiter sa rencontre ».



¹ *Ansars* : parfois traduit par le terme "Auxiliaires", désigne les compagnons qui l'ont accueilli à Médine lors de son émigration, et qui ont ensuite pris sa défense.

² Rapporté par Abû Dâwûd, et considéré authentique par Al-Albânî.

³ NdT : Le *Minbar* est une chaire à trois marches, sur laquelle montait le prophète (ﷺ) pour sermonner ses compagnons lors du discours du Vendredi, et à d'autres occasions.